



**programme de formation à l'apprentissage de la conduite des véhicules de la catégorie Permis B
formation basé sur le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne**

1) OBJECTIVES;

L'objectif de cette formation est l'acquisition de savoir, savoir-faire et savoir être concourant à la maîtrise d'un véhicule de tourisme et de son environnement.

à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable:

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul, appréhender la route et circuler dans des conditions normales, circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers, pratiquer une conduite autonome sûre et économique.

2) PRÉ-REQUIS

avoir au minimum 15 ans

ne pas être sous le joué d'une annulation ou d'une suspension de permis

ne pas être atteint d'un handicap ou d'une maladie incompatible avec la conduite.

3) DURÉE

La formation à une durée de 12 mois. Donc 6 mois sont consacrés à la formation théorique 6 mois de formation pratique avec un minimum de 13h en boîte automatique ou 20h de conduite en boîte manuelle obligatoire.

4) MOYEN PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Moyens pédagogiques et encadrement mis en œuvre:

- séance de formation en salle en accès libre ou avec un moniteur diplômé
- séance de formation en véhicule école équipé de double pédale avec un moniteur diplômé.

les éléments matériels de la formation: supports pédagogiques et techniques: séries d'entraînement au passage du code de la route, correction détaillé par un moniteur diplômé.

-salles de formation: salle de code d'une capacité de 10 personnes, affichage murale de la réglementation et de la signalisation

équipements pratique: véhicule école équipé.

documentation: livret de suivi et livret d'apprentissage Individuel

5) DELAIS

Pour un financement en CPF 11 jours ouvrés

Pour les financement sur fonds propres

6) MODALITES D'ACCES

Rendez vous en présentiel ou Prise de contacte par téléphone, analyse du besoin , dossier de candidature et inscriptions.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Des véhicules automatiques sont disponible dans l'organisme et en fonction du handicap, les candidats peuvent être réorientés vers une autre auto école

AUTO ECOLE HUSSON

27 Boulevard CARNOT 93200 Saint Denis 01.48.20.73.86

Réfèrent handicap: Lydia 07.77.98.10.42 deradji.lydia@yahoo.fr



7) CONTENU

maître des savoir et savoir être théorique:

Législation	conducteur	Route
<ul style="list-style-type: none"> - les panneaux danger et prescription - les panneaux d'Indication et de direction - la signalisation temporaire et les forces de l'ordre - les panneaux de priorité et régies de priorité - carrefour à sens giratoire et rond point à priorité - feux tricolores et autres feux la vitesse (limitation, adaptation, les risques) - se positionner sur la chaussée et changer de direction - le stationnement - croisement et dépassement 	<ul style="list-style-type: none"> - prise d'information et zone de danger les moyens de communication la distance d'arrêt la distance de sécurité - l'alcool, les médicaments et les drogues - la fatigue, la baisse de la vigilance - les distracteurs, la santé et la Conduite 	<ul style="list-style-type: none"> - circuler de nuit - circuler par intempéries - passage à niveau tunnel - traverser un chantier - circulation des tramways - L'autoroute

les autres usager de la route te	réglementation général et divers/ porter secours	précaution nécessaires à prendre en quittant le véhicule élément mécanique autres	équipement de sécurité des véhicules règles d'utilisation du véhicule et respect de l'environnement
<ul style="list-style-type: none"> - les usagers vulnérables piétons et deux roues - transports en commun et poids lourds - les véhicules d'intérêt général 	<ul style="list-style-type: none"> - documents obligatoires, constat à l'amiable - chargement du véhicule - transport de passagers - permis à points, infraction et sanctions - protéger, alerter et secourir 	<ul style="list-style-type: none"> - équipements liés à la sécurité - entrer et quitter le véhicule s'installer au poste de conduite - entretien du véhicule équipement du véhicule - les témoins et les commandes - les éléments mécaniques et les pneus 	<ul style="list-style-type: none"> - installation des passagers - équipements de sécurité - se déplacer: écomobilité - bruit, pollution et écoconduite



maîtrise des savoir faire et savoir être pratique suivant:

compétence 1: maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- connaître les principaux organes et commandes du véhicule
- entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir sans surprendre
- tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- démarrer et arrêter le véhicule sans
- caler démarrer en côte et dans un faux-plat sans reculer
- déplacer le véhicule à allure lente
- doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- monter les vitesses sans erreurs et les passer au bon moment.
- freiner et rétrograder sans lâcher le frein
- rétrograder sans freiner quand c'est nécessaire
- effectuer une première roulante à allure du pas /
- diriger-la voiture en ligne droite et en courbe sans faire d'écarts-de trajectoire
- effectuer les contrôles vers l'arrière, sur les côtés et avertir au bon moment
- effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

compétence 2: appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- rechercher la signalisation et les indices utiles et en tenir compte
- positionner le véhicule sur la voie de circulation adaptée
- adapter l'allure aux situations
- tourner à droite et à gauche en agglomération
- détecter, Identifier et franchir les intersections
- céder le passage et marquer un arrêt précis à un stop
- aborder et franchir les feux
- franchir les carrefours à sens giratoires et les ronds-points
- stationner en épi ou en bataille, à droite ou à gauche
- stationner en créneau, à droite ou à gauche C.

compétence 3: circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- évaluer et maintenir les distances de sécurité
- croiser et anticiper les croisements difficiles
- dépasser et être dépassé
- passer les virages et conduire en côte et en descente
- se comporter à l'égard des diverses catégories d'usagers avec respect et courtoisie

compétence 4: pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- suivre un Itinéraire de manière autonome
- préparer et effectuer un voyage longue distance
- connaître les principaux facteurs de risque et les recommandations à appliquer connaître les comportements à adopter lors d'un accident de la route
- faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule
- acquérir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence
- pratiquer l'éco-conduite

8) SUIVIE ET ÉVALUATION

Notre centre de formation propose un suivie et une évaluation à différente étape de la formation:

une évaluation de départ théorique et une évaluation de départ pratique est obligatoire. Elles peuvent se dérouler en véhicule ou sur ordinateur et ont pour but de définir le niveau de départ de chaque stagiaire et de proposer un volume horaire prévisionnel raisonnable pour valider toutes les domaines de compétence.

Une évaluation de synthèse est effectué par l'enseignant de la conduite pour valider chaque socle de compétence. L'enseignant place alors le stagiaire en situation et le stagiaire doit pouvoir gérer en autonomie l'environnement dans le respect du code de la route.

Le programme de formation sera remis au stagiaire avant son inscription en formation en même temps que le règlement Intérieur contre signature.